

DIRECTION DU DROIT DES SOLS

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC : TERRASSE FERMEE

Dossier n° DZ
Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la réception de la demande. En l'absence de réponse dans ce délai, la demande est réputée refusée.
* Un dossier complet = une étude immédiate et une validation rapide.
PIECES A FOURNIR : 4 EXEMPLAIRES - 5 si voie Départementale - Constituer des dossiers distincts 6 si situé en ZAC - 7 si Port de Gennevilliers -
 Un plan de localisation du site, Un plan de masse au 1/200ème, ou photos, avec les dimensions, l'orientation du plan et le nom des rues, comportant :
Un croquis coté du trottoir et de la façade commerciale devant laquelle sera installé la terrasse, Selon le cas, les plantations existantes à maintenir, à supprimer (représentées différemment), La localisation schématique des équipements publics existants, desservant le terrain ou tous dispositifs publics qui se trouveraient devant la propriété : candélabre, plaque d'égout, abris bus, chambre de télécommunication, passage piétons, panneaux publicitairesetc.,
 L'autorisation de l'Aménageur si vous êtes situé en ZAC, L'autorisation du propriétaire ou du syndic si vous n'êtes pas propriétaire, Le récépissé de dépôt de la demande de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable des travaux, Un extrait du RCS de moins de 3 mois,
Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour l'activité, en cours de validité, Dans tous les cas fournir par une note technique toutes précisions utiles, à la compréhension du projet.
L'obtention de cette autorisation ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme, ex : déclaration préalable (de travaux) pour une modification de façadeauprès du Service Urbanisme Réglementaire, 01 40 85 63 27, ou un arrêté d'interdiction de stationner ou circuler auprès des Services Techniques, 12 ème étage. 01.40.85.63.15
NOM DU COMMERCE :
RAISON SOCIALE (forme juridique) :
RESPONSABLE: NOM: PRENOM:
ADRESSE DU COMMERCE :
ADRESSE ou lieu où est située LA TERRASSE :
ADRESSE PERSONNELLE DU DEMANDEUR :
ADRESSE de CORRESPONDANCE indiquer domicile, commerce :

Contact

Centre administratif Waldeck-L'Huillier 177 avenue Gabriel-Péri 92 237 Gennevilliers cedex 01 40 85 66 66 mairie@ville-gennevilliers.fr ville-gennevilliers.fr

Email :	
Dimensions de la façade commerciale	: Longueur :
	:Largeur :
Description :	ancré dans le sol : □ posé sur le sol □
_	a place :
Largeur du trottoir restant pour les pie	tons :
Description et dimensions du passage	prévu pour les piétons :
	Références cadastrales du commerce :
	La date de l'implantation doit prévoir au minimum 2 mois de délai à
	/démolir (PC/PD) ou Déclaration Préalable (de travaux) (DP) :

Fait à Gennevilliers, le Cachet et / ou signature du demandeur

Edition 2021